



A compter du **1^{er} février 2024**, les horaires de l'accueil téléphonique de la MSA Bourgogne évoluent, pour mieux vous servir :

JOURS	HORAIRES
Lundi - Mercredi - Jeudi	9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30
Mardi	13h30 à 16h30
Vendredi	9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h00

VOUS ÊTES :	
Un particulier, salarié, retraité, ayant-droit, tiers destinataire de paiements, non adhérent MSA...	03 85 39 50 83
Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, cotisant de solidarité, employeur de main d'œuvre, centre de gestion, cabinet comptable...	03 85 39 51 75
Un professionnel de santé	03 85 39 50 85

VOTRE DEMANDE CONCERNE LE DOMAINE :	
Action Sanitaire et Sociale	03 80 63 22 73
Recouvrement / Contentieux	03 86 47 37 70
Santé Sécurité au Travail	03 80 63 22 02

--oOo--

Nous rencontrer

Dans l'une des 4 agences territoriales (Dijon, Nevers, Mâcon et Auxerre) :

- **Sans rendez-vous** les lundis et jeudis, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 ;
- **Exclusivement sur rendez-vous** les mardis, mercredis et vendredis.

Dans l'un de nos 15 points d'accueil :

- **Exclusivement sur rendez-vous.**

Pour prendre rendez-vous :

- Via le service en ligne « **Demander un rendez-vous** » sur bourgogne.msa.fr en se connectant à Mon espace privé.
- Par téléphone au **03.85.39.50.83**